

Décisions prises par la directrice générale en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

DG150-1222 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Réfection de salles de toilettes des garçons – École Polyvalente Nicolas-Gatineau en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat de service à la firme DMA Construction / 3955788 Canada Inc., située au 901, boulevard St-Joseph, suite 100, Gatineau, Québec, J8Z 1S8, d'une somme de **497 000,00 \$**, excluant les taxes pour la réfection de salles de toilettes des garçons à l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

Gestion DMJ / 6739741 Canada Inc.

57, Route 105, unité 200
Chelsea (Québec) J9B 1L3

D.L.S Construction Inc.

1910, chemin Pink, suite 201
Gatineau (Québec) J9J 3N9

Callfred.Inc (Appelle Fred)

142, rue de Varennes, unité 5
Gatineau (Québec) J8T 8G5

Defran Inc.

55, rue Breadner
Gatineau (Québec) J8Y 2L7

DG151-1222 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Acquisition de bornes sans fil en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

la soumission de la firme ITI Inc., située au 111-1000 avenue Saint-Jean-Baptiste, Québec (Québec) G2E 5G5 2L2 au montant de **215 550,00 \$** excluant les taxes, pour les fournitures et service pour une durée de trois ans pour l'acquisition de bornes sans fil.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

TELUS Communications Inc.

300, rue St-Paul, bureau 600
Québec (Québec) H4R 2M6

Charter Telecom Inc.

2614, Sooke Road
Victoria (Colombie-Britannique) V9B 1Y2

Solution-d Canada Inc.

245, boulevard de la Concorde Ouest
Laval (Québec) H7N 6H5

DG152-1222 Autorisation de la directrice générale de procéder à la signature du protocole d'entente entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau – Embellissement de la cour de l'école des Cépages en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de procéder à la signature du protocole d'entente pour une subvention additionnelle de 5 000 \$ pour un montant total de **35 000 \$** concernant le projet d'embellissement de la cour de l'école des Cépages entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau selon les dispositions intervenues entre le parties et que cette entente entre en vigueur à la fin des travaux d'aménagement.

DG154-0123 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Défibrillateurs externes automatisés (DEA) en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat de service à la firme CARDIO CHOC INC, située au 565, rue Desranleau Est, Saint-Hyacinthe, Québec, J2T 2L9 d'une somme de **51 994,00 \$** excluant les taxes pour l'acquisition de défibrillateurs externes automatisées (DEA).

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

Les entreprises Médicales de L'Outaouais (178030 Canada inc.)

131, boul Gréber
Gatineau (Québec) J8T 3R1

Côté Santé Inc.

355 boul Gréber
Gatineau (Québec) J8T 6H8

DG155-0123 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Services professionnels pour les consultations occasionnelles et les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation du Québec en ingénierie en structure en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire le contrat pour les services professionnels pour les consultations occasionnelles et les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation du Québec, pour une deuxième et dernière année, soit du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, avec les deux firmes d'ingénierie en structure suivantes :

RANG 1

CIMA+, s.e.n.c.

420, boulevard Maloney Est, bureau 201
Gatineau (Québec) J8P 1E7

RANG 2

Les Consultants Yves Auger et associés inc.

196, boulevard St-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3W9

DG156-0123 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Services professionnels pour les consultations occasionnelles et les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation du Québec en architecture en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire le contrat pour les services professionnels pour les consultations occasionnelles et les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation du Québec avec la firme d'architecture **LRAA + ACSL** située au 53, boulevard St-Raymond, bureau 200-A, Gatineau, Québec, J8Y 1R8 pour une deuxième et dernière année soit du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024.

DG157-0123 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Services professionnels pour les consultations occasionnelles et les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation du Québec en ingénierie en mécanique et électricité en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire le contrat pour les services professionnels pour les consultations occasionnelles et les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'Éducation du Québec pour une deuxième et dernière année, soit du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, avec les deux firmes d'ingénierie en mécanique et électricité suivantes :

RANG 1

WSP Canada Inc.

480, boulevard de la Cité, bureau 200
Gatineau (Québec) J8T 8R3

RANG 2

Bouthillette Parizeau inc.

430, boulevard de l'Hôpital, suite 210
Gatineau (Québec) J8V 1T7

DG158-0123 Autorisation de la directrice générale de procéder à la signature du protocole d'entente entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau – Embellissement de la cour de l'école du Cheval-Blanc en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de procéder à la signature du protocole d'entente concernant le projet d'embellissement de la cour de l'école du Cheval-Blanc entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau selon les dispositions intervenues entre le parties et que cette entente entre en vigueur à la fin des travaux d'aménagement.

DG159-0223 Autorisation de la directrice générale pour un mandat confié à Collecto pour l'abonnement au système de rédaction des documents juridiques « Edilexpert » en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de confier le mandat à Collecto pour l'abonnement au système de rédaction des documents juridiques « Edilexpert ».

DG160-0223 Autorisation de la directrice générale pour l'adoption du calendrier scolaire 2023-2024 en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'adoption du calendrier scolaire 2023-2024.

DG161-0223 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Réfection de salles de toilettes des garçons – École Polyvalente Nicolas-Gatineau en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat de service à la firme Amor Construction située au 14 chemin Richard, La Pêche, Québec, J0X 2W0 d'une somme de **683 000,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement partiel de la tuyauterie d'eau domestique phase 1 et mise aux normes du monte-charge à l'école Polyvalente Le Carrefour.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

D.L.S Construction Inc.

1910, chemin Pink, suite 201
Gatineau (Québec) J9J 3N9

Callfred.Inc (Appelle Fred)

142, rue de Varennes, unité 5
Gatineau (Québec) J8T 8G5

Defran Inc.

55, rue Breadner
Gatineau (Québec) J8Y 2L7

DG162-0223 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement partiel de la tuyauterie d'eau domestique phase 1 – École Polyvalente de l'Érablière en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat de service à la firme Seguin Morris Inc. située au 620 Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K5 d'une somme de **435 639,78 \$**, excluant les taxes pour le remplacement partiel de la tuyauterie d'eau domestique phase 1 à l'école Polyvalente de l'Érablière.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

D.L.S Construction Inc.

1910, chemin Pink, suite 201
Gatineau (Québec) J9J 3N9

Callfred.Inc (Appelle Fred)

142, rue de Varennes, unité 5
Gatineau (Québec) J8T 8G5

Amor Construction

14 chemin Richard
La Pêche (Québec) J0X 2W0

DG163-0223 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Location de bennes à ordures, collecte et transport des matières résiduelles en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire le contrat de services pour la location de bennes à ordures, collecte et le transport des matières résiduelles dans les établissements primaires et des centres, du Centre de services scolaire des Draveurs avec le prestataire de services Enviro Connexions situé au 1552, Kenaston Street, Ottawa, Ontario, K1B 3P6 aux mêmes termes et conditions pour une première soit du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024.

Établissement Secteur 1 (primaires, centres de formation pour adultes et centres administratif)	Coût annuel 52 semaines
3 bennes de 2 verges	3 473,03 \$
11 bennes de 4 verges	16 820,24 \$

Établissement	Coût annuel 52 semaines
Secteur 1 (primaires, centres de formation pour adultes et centres administratif)	
13 bennes de 6 verges	24 788,26 \$
11 bennes de 8 verges	25 129,12 \$
Total	70 210,65 \$

DG164-0223 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Collecte et transport des matières résiduelles dans les établissements secondaires en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire le contrat de services pour la collecte et le transport des matières résiduelles dans les établissements secondaires du Centre de services scolaire des Draveurs avec le prestataire de services LGL Globe Inc. situé au 1765, boul. Maloney Est, Gatineau, Québec, J8R 1B4 aux mêmes termes et conditions pour une première année soit du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024.

Établissement	Coût par appel
Secteur 2 (secondaires)	135,00 \$